

ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

Référence annonce : PER109083, N°AL202600413
Nom du support : Réussir le Périgord
Département : 24
Date de parution : 22/05/2026
Objet : Enquêtes publiques / AVIS

Cette attestation est produite, sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Le 19 Mai 2026

**Société d'Éditions
Périgord Limousin**

7, rue du jardin public - BP 70165
24007 PÉRIGUEUX CEDEX



Le directeur

Communauté de Communes
Montaigne Montravel et Gurson

AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE DU PUBLIC

Déclaration de projet Photovoltaïque
de St-Antoine-de-Breuilh - Le Noble
emportant mise en compatibilité
du Plan local d'urbanisme intercommunal
ayant valeur de SCoT

La Communauté de communes Montaigne Montravel et Gurson a prescrit par délibération DE_2025_057 une déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUi pour le projet de Saint-Antoine-de-Breuilh lieu dit Le Noble. Cette délibération définit aussi les objectifs et les modalités de la concertation préalable du public pour ce projet.

La concertation préalable qui débute le lundi 8 juin 2026 pour le projet de St-Antoine-de-Breuilh - Le Noble est la suivante :

- Le dossier de présentation de la déclaration de projet sera mis à disposition du public dans les locaux de la Communauté de communes 58 Route des Etangs 24610 Villefranche-de-Lonchat et à la mairie de St-Antoine-de-Breuilh, aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Il comprend les avis requis par les dispositions législatives ou réglementaires applicables.

- Le contenu de ce dossier de présentation sera également disponible sur le site internet de la Communauté de communes : <https://www.cdcmontaignemontravelgurson.fr/>

- Un registre destiné à recevoir les observations du public sera mis à disposition du public dans les locaux de la Communauté de communes 58 Route des Etangs 24610 Villefranche-de-Lonchat.

- Le public pourra s'exprimer et faire connaître ses observations tout au long de la concertation, en les consignant dans le registre indiqué ci-dessus, et/ou en les adressant par

. écrit : M. le Président de la Communauté de communes Montaigne Montravel et Gurson - Concertation préalable sur la déclaration de projet photovoltaïque de St-Antoine-de-Breuilh - Le Noble, Communauté de communes Montaigne Montravel et Gurson - 58 Route des Etangs 24610 Villefranche-de-Lonchat

. voie électronique :
secretariat@cdcmmg.fr

Le Président, Thierry Boidé

Société d'Éditions Périgord Limousin s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du support et ne respectant pas les conditions générales de vente. La mise en page de l'annonce, située sur la présente attestation est donnée à titre indicatif. Elle ne saurait présager de la mise en page effective dans le support concerné.